

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Vanguard SRI Euro Investment Grade Bond Index Fund (le « Fonds »)

Un compartiment de Vanguard Investment Series Plc

EUR Acc

ISIN : IE00BYSX5D68

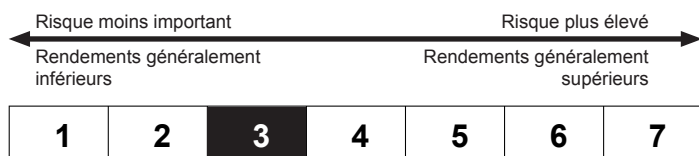
Manager : Vanguard Group (Ireland) Limited (« VGIL »)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de « gestion passive » (ou indiciaire) et cherche à atteindre la performance de l'indice Bloomberg EUR Non-Government Float Adjusted Bond (l'« Indice »).
- L'Indice est un indice pondéré par capitalisation boursière, composé de titres obligataires de qualité « investment grade » libellés en euros, hors dette publique des pays de la zone euro et obligations connexes, assortis d'échéances supérieures à un an. La zone euro désigne l'ensemble des pays de l'Union européenne ayant adopté l'euro comme devise. Les obligations de qualité « investment grade » sont généralement assorties d'un risque de défaut relativement réduit. Le Fonds peut également investir dans des titres obligataires assortis d'une échéance inférieure à un an, à des fins de liquidité.
- Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en excluant des titres obligataires de son portefeuille en fonction de l'impact de la conduite ou des produits de l'émetteur sur la société et/ou l'environnement. Cet objectif est atteint en ne détenant pas de titres obligataires dans l'Indice des émetteurs qui ne répondent pas à des critères spécifiques de « responsabilité sociale », comme décrit ci-dessous.
- Le Fonds vise à :
 1. S'aligner sur les expositions aux facteurs de risque de l'Indice en investissant dans un échantillon représentatif des titres qui composent l'Indice, à l'exception des titres qui ne répondent pas aux critères d'investissement socialement responsable. Ces critères tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et éthiques tels que déterminés par le fournisseur d'Indice, et excluent les titres composant l'Indice qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies ainsi que les titres d'émetteurs impliqués dans la fabrication d'armes controversées et de produits du tabac.
 2. demeurer pleinement investi sauf en cas de situation politique ou de situation du marché exceptionnelle, ou autre condition similaire.
- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché. Lorsque le Fonds utilise des instruments financiers dérivés, les instruments financiers dérivés sur un indice (par exemple, des swaps, des contrats à terme) peuvent contenir certaines composantes sous-jacentes qui peuvent ne pas répondre aux notations/critères SRI pertinents appliqués aux composantes de l'Indice.
- La devise de base du Fonds est EUR.
- Le Fonds investit en titres libellés dans des devises autres que la devise de la catégorie d'actions. Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
- Le Fonds peut conclure des opérations de prêt garanties à court terme de ses investissements avec certains tiers éligibles. Cette démarche permet de générer un revenu supplémentaire et de compenser les coûts du Fonds. À cet égard, le Fonds peut recevoir des garanties qui peuvent ne pas répondre aux notations/critères SRI pertinents appliqués aux composantes de l'Indice.
- Le Fonds peut ne pas convenir aux investissements à court terme.
- Les revenus provenant du Fonds seront réinvestis et comptabilisés dans le prix des parts du Fonds.
- Les coûts des opérations de portefeuille auront un impact sur la performance.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf lors de jours fériés et selon les restrictions décrites à l'Annexe 1 du Prospectus) en transmettant une demande par écrit. Une liste complète des jours lors desquels les actions du Fonds ne peuvent pas être vendues est disponible sur <https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11630>

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sur la relation limitée avec le fournisseur de l'Indice, veuillez vous reporter aux Annexes 1 et 6 du prospectus de Vanguard Investment Series plc (le « Prospectus ») sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Profil de risque et de rendement



- Cet indicateur est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à une absence de risque.
- Le Fonds est noté 3 compte tenu de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la valeur des investissements du Fonds, voire l'exposer à des pertes.
 - La valeur des actions et titres de capital associés peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.
 - Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
 - Les marchés émergents sont généralement plus exposés à la situation économique et politique que les marchés développés. Les autres facteurs incluent un « Risque de liquidité » accru, des restrictions sur les investissements ou les transferts d'actifs et un défaut ou le retard de livraison des titres ou de paiement au Fonds.
 - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Il est donc plus exposé aux événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires qui

leur sont associés.

L'indicateur de risque et de rendement ne tient pas compte des risques d'investissement suivants dans le Fonds :

- Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements, ce qui pourrait entraîner pour le Fonds des coûts plus élevés pour l'acquisition ou la cession de placements, ou pourrait signifier que le Fonds n'est pas en mesure d'acquiescer ou de céder des placements lorsqu'il souhaiterait le faire.
- Risque de crédit. L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas payer le revenu ou rembourser le capital au Fonds à la date d'échéance.
- Risque indiciaire. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.
- Risque lié à l'échantillonnage de l'indice. Le Fonds s'appuyant sur une technique d'échantillonnage de l'indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer l'Indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne soient pas, au total, équivalents à l'Indice dans son ensemble.
- Risque d'inflation. La valeur de vos investissements peut varier à la baisse à l'avenir compte tenu des variations de pouvoir d'achat découlant de l'inflation.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Frais

Les frais dont vous vous acquittez permettent de payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les frais de publicité et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de rendement de votre placement.

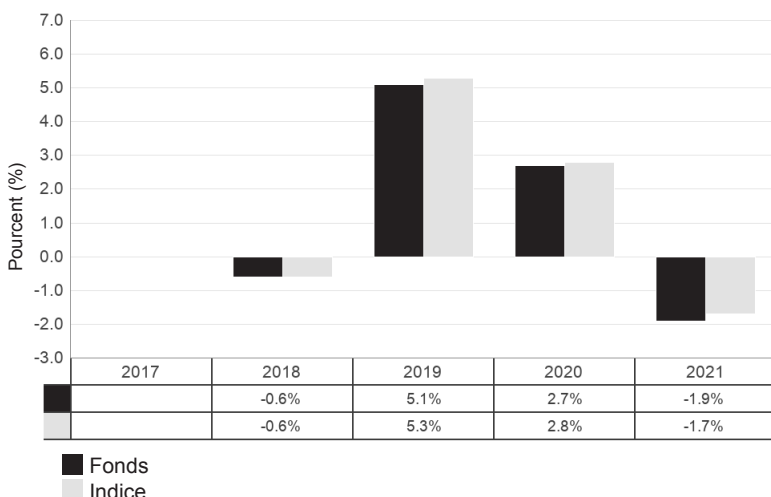
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucune
Frais de sortie	Aucune
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés au Fonds sur un an	
Frais courants	0.16%
Frais prélevés au Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et vous pouvez dans certains cas payer moins. Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur distributeur. Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué est basé sur les frais correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce montant pourrait varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Achats d'Actions », « Rachat d'Actions », « Frais et Charges » à l'Annexe 1, ainsi qu'à la section « Swing Pricing » à l'Annexe 2 du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse : <https://global.vanguard.com>

Performances passées



• Rendements antérieurs :

1. Ne préfigurent pas des rendements futurs.
 2. Comprennent des frais courants et le réinvestissement des revenus dégagés. Les droits d'entrée et de sortie sont exclus.
 3. Ont été calculés en EUR.
- Les actions du Fonds ont été lancées pour la première fois en 2017. Cette catégorie d'actions a été lancée en 2017.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Le dépositaire de Vanguard Investment Series plc (« VIS ») est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- **Documents, cours des actions et autres informations** : Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et des derniers rapports et comptes annuels et semestriels relatifs à VIS, ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, gratuitement, auprès de Vanguard Investment Series plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Irlande, ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>. Ces documents sont disponibles uniquement en anglais.
- **Compartiments** : VIS est un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des passifs entre les compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément des participations d'autres compartiments de VIS en vertu du droit irlandais et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas impacté par d'éventuelles demandes à l'encontre de tout autre compartiment de VIS.
- **Cours** : Les derniers cours publiés des parts du Fonds sont également disponibles sur le site Internet du FT (www.ft.com) ou sur <https://global.vanguard.com>
- **Actions** : Vous pouvez échanger vos actions du Fonds contre des actions de tout autre compartiment de VIS. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Des informations détaillées sur les conversions figurent dans le Prospectus.
- **Responsabilité** : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : VIS est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
- **Politique de rémunération** : Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://global.vanguard.com/portal/site-portal/ucits-investment-information>, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.